

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022

Vendredi 8 juillet 2022

Lieu: Le Bastion, 16 avenue Gaulard, 25000 Besançon

Heure de convocation : 18h30

1/ Conseil d'administration :

Membres du bureau :

- Président : Yann Morel (Ingénieur du son/musicien)
- Vice-président : Hervé BAILLY (Musicien/Intermittent du spectacle).
- Trésorier : Boris CAMPELLO (Musicien/graphiste).
- Secrétaire : Camille SEDZE (Educatrice/musicienne).

Membres du Conseil d'administration :

- Marie Campello
- Frédéric BOUDOT
- Julien MARGUET
- Hugo Michelet
- Thibault FELLMANN
- Julien PUGET
- Olivier BRENET
- Colline MAILLARD-SALIN
- Rémy CLEMENCIN

12 présents - 1 excusés : Camille Sedze

L'équipe des salariés (Guillaume Dampenon, Mickael Begnis, Ornella Salvi, ,Simon Bardavid, Thomas Dubois, Ariane Longuet (service civique)

2/ Adhérents:

24 personnes présentes.

I. Accueil & remerciements

1. Yann introduit la séance et remercient les partenaires

2. Remerciements & bilan moral

- > Nos partenaires institutionnels : La Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole, Le Conseil Départemental du Doubs, la Région Bourgogne Franche Comté, La Drac Bourgogne Franche Comté, le CNM, La Sacem.
- > Le président et les salariés prennent la parole successivement pour décrire les difficultés rencontrées pendant l'application des mesures contre la pandémie et l'interdiction des pratiques musicales en amateur, puis énoncent les nombreuses actions reprises dès septembre afin de relancer l'activité et renouer avec les adhérents. La fin 2021 a été riche et dense!

II. Bilan d'activité & Bilan financier (présentation partagée par toute l'équipe, par secteur d'activité)

1. L'équipe présente le Bilan d'activité

> La création : la répétition

> La création : L'accompagnement

La transmission : FormationLa transmission : La ressource

> La diffusion

- > Réflexion autour de la communication
- > Le point Covid
- > Investissements et rénovation des locaux
- > Communication en temps de crise

2. Bilan financier

- > Concernant le rapport financier M. Mouillet, expert-comptable, et M. Saron, commissaire aux comptes, soulignent ce qui a été exprimé concernant le caractère exceptionnel et conjoncturel du bilan excédentaire de l'année 2021.
- > Le bilan financier est approuvé à l'unanimité, aucune abstention, aucun vote contre.

III. Perspectives 2022

Concernant les perspectives, il est rappelé que 2022 sera une année de référence en termes d'activités, puisque seule année complète depuis l'inauguration du RDC, les mesures sanitaires et la fin des aides exceptionnelles. Cette année sera celle de la recherche de l'équilibre entre les activités, la viabilité financière et les disponibilités en ressources humaines bénévoles et salariées

IV. Questions diverses

Question diverses:

Un adhérent s'interroge sur la communication interne, envers les adhérents utilisateurs. Yann Morel, Ornella Salvi et Guillaume Dampenon argumentent sur la charge d'activité et l'objectif d'ouverture du Bastion sur l'extérieur, tout en prenant acte de la nécessité d'inclure plus avant les adhérents musicien.ne.s au projet associatif, ce dont le conseil d'administration se soucie.

>> Fin de l'Assemblée Générale Signature du Président :

